

LUXEMPART
société anonyme
12, rue Léon Laval, L-3372 Luxembourg
RCS B27846
(la « Société »)

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de LUXEMPART du lundi 26 avril 2021

La séance est ouverte à 11 heures sous la présidence de Monsieur François Tesch, Président Exécutif (le « **Président** »), qui explique que l'assemblée se tient suivant la loi du 23 septembre 2020 portant des mesures concernant la tenue de réunions dans les sociétés et qui introduit la possibilité de tenir toute assemblée générale sans réunion physique et d'imposer à ses actionnaires et autres participants à l'assemblée de participer à l'assemblée et d'exercer leurs droits exclusivement par un vote à distance par écrit ou par l'intermédiaire d'un mandataire désigné par la Société (« **Loi Spéciale** »).

Le Président désigne Madame Betty Kizimalé-Grant pour remplir les fonctions de secrétaire de l'Assemblée.

La Société a désigné Monsieur François Tesch comme mandataire conformément à la Loi Spéciale (le « **Mandataire** »). Les actionnaires ont été invités à donner procuration et transmettre leurs instructions de vote au Mandataire ou alternativement à voter à distance par le biais d'un formulaire de vote.

Le Président rappelle que les actionnaires ont été invités à poser leurs questions avant l'Assemblée par voie écrite.

Le Président expose et l'Assemblée constate que :

- I. La présente Assemblée a pour ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. *Listes de présence, quorum et adoption de l'ordre du jour*
2. *Désignation d'un ou plusieurs scrutateurs et d'un secrétaire pour la formation du bureau de l'assemblée.*
3. *Compte-rendu sur d'éventuels conflits d'intérêts*
4. *Présentation des principaux développements et risques rencontrés par la Société durant l'exercice 2020 et perspectives*
5. *Présentation des résultats financiers*
6. *Lecture du rapport de gestion sur les comptes annuels et consolidés pour l'exercice 2020*
7. *Présentation des rapports d'audit du réviseur d'entreprises agréé*
8. *Approbation des comptes annuels de l'exercice 2020*
9. *Affectation du résultat de l'exercice 2020*
10. *Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2020*
11. *Décharge aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice 2020*

12. *Compte-rendu des émoluments alloués aux administrateurs délégués durant l'exercice 2020*
13. *Approbation du rapport annuel de rémunération des administrateurs et membres du comité de direction de la Société pour l'exercice 2020*
14. *Renouvellement du mandat de M. Olaf Kordes en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans*
15. *Renouvellement du mandat de Mme Michèle Detaille en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans*
16. *Renouvellement du mandat de Mme Madeleine Jahr en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans*
17. *Renouvellement du mandat de LIDA SAS (représentée par M. Grégoire Chertok) en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans*
18. *Renouvellement du mandat de M. Jacquot Schwertzer en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans*
19. *Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'administration*
20. *Nomination du réviseur d'entreprises agréé de la Société pour l'exercice 2021 et fixation de sa rémunération*
21. *Autorisation de la Société d'acquérir des actions propres*
22. *Divers*

- II. L'ensemble des documents de référence pour l'Assemblée a été envoyé avec la lettre de convocation à tous les actionnaires nominatifs de la Société le 26 mars 2021. L'annonce de la convocation à l'Assemblée générale annuelle a été faite au Recueil électronique des Sociétés et Associations et au Luxemburger Wort. Le 26 mars 2021, les documents relatifs à l'Assemblée ont été publiés sur le site internet de la Société : www.luxempart.lu.
- III. À ce jour le capital social de la Société est représenté par 20.700.000 actions et en vertu de l'article 29 des statuts de la Société, chaque action donne droit à une voix. Le nombre total des droits de vote s'élève à ce jour à 18.490.322 considérant que la Société détient 609.678 actions propres et que la société Foyer Finance a renoncé à exercer 1.600.000 droits de vote.
- IV. Les actionnaires votant à distance ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence laquelle, après avoir été signée par le Mandataire et les membres du bureau, restera annexée en copie à l'original du présent procès-verbal. Resteront également annexées à l'original des présentes les procurations des actionnaires représentés. Il résulte de la liste de présence que 13.636.030 actions sont présentes par vote à distance ou représentées.
- V. L'Assemblée est par conséquent régulièrement constituée pour délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

1. Listes de présence, quorum et adoption de l'ordre du jour

Première résolution :

L'Assemblée générale approuve l'ordre du jour et donne pouvoir au Président du Conseil d'administration pour signer les listes de présence pour les actionnaires représentés ou votant à distance.

Ont voté pour :	13.636.030 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

2. Désignation d'un ou plusieurs scrutateurs et d'un secrétaire pour la formation du bureau de l'assemblée.

Deuxième résolution :

L'Assemblée générale désigne M. Alain Huberty comme scrutateur qui forme avec le secrétaire et le président le bureau de l'Assemblée générale.

Ont voté pour :	13.636.030 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

3. Compte-rendu sur d'éventuels conflits d'intérêts

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 27 avril 2020, M. François Tesch s'est abstenu au point de l'ordre du jour concernant la rémunération du Président Exécutif pour 2020.

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 12 juin 2020, M. Frank Donck s'est abstenu au point de l'ordre du jour concernant la participation de la Société à l'augmentation de capital de la Société belge ATENOR S.A.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 8 décembre 2020, M. Olaf Kordes s'est abstenu au point de l'ordre du jour concernant la prolongation de son contrat d'administrateur délégué.

4. Présentation des principaux développements et risques rencontrés par la Société durant l'exercice 2020 et perspectives

Les principaux développements et risques rencontrés par la Société pendant l'année 2020 et les perspectives sont présentés dans la documentation relative à la présente assemblée publiée sur le site internet de la Société depuis le 26 mars 2021 et envoyée aux actionnaires nominatifs par courrier en date du 26 mars 2021.

5. Présentation des résultats financiers

La présentation sur les résultats financiers pour l'exercice 2020 est comprise dans la documentation relative à la présente assemblée publiée sur le site internet de la Société depuis le 26 mars 2021 et envoyée aux actionnaires nominatifs par courrier le 26 mars 2021.

6. Lecture du rapport de gestion sur les comptes annuels et consolidés pour l'exercice 2020

Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration pour l'année 2020 est faite au cours de la séance.

7. Présentation des rapports d'audit du réviseur d'entreprises agréé

Une présentation des rapports du réviseur d'entreprises sur les comptes annuels ainsi que les comptes consolidés est donnée en cours de séance.

8. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2020

Troisième résolution :

L'Assemblée générale approuve les comptes annuels de la Société pour l'exercice 2020.

Ont voté pour :	13.636.030 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

9. Affectation du résultat de l'exercice 2020

Quatrième résolution :

L'Assemblée générale approuve l'affectation du résultat net de l'exercice 2020 conformément aux indications figurant dans le tableau ci-dessous.

Affectation du résultat	EUR (€)
Résultat net 2020	67.668.432,85
Paiement d'un dividende par action de € 1,60 à 20.090.322 actions (20.700.000 actions moins 609.678 actions auto-détenues)	- 32.144.515,20
Dividende par action : € 1,60	
Transfert au poste "Bénéfice reporté"	- 35.523.917,65
Résultat 2020 non distribué	0,00

Ont voté pour :	13.636.030 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

10. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2020

Cinquième résolution :

L'Assemblée générale approuve les comptes consolidés pour l'exercice 2020.

Ont voté pour :	13.636.030 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

11. Décharge aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice 2020

Sixième résolution :

L'Assemblée générale donne décharge aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice 2020.

Ont voté pour :	13.636.030 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

12. Compte-rendu des émoluments alloués aux administrateurs-délégués durant l'exercice 2020

Les émoluments alloués aux administrateurs délégués en 2020 s'élèvent à € 1.185.245 (TTC). Il est rappelé que M. Jacquot Schwertzer a exercé le mandat d'administrateur-délégué jusqu'au 27 avril 2020 et que Messieurs John Penning et Olaf Kordes lui ont succédé à compter de cette date.

13. Approbation du rapport annuel de rémunération des administrateurs et membres du comité de direction de la Société pour l'exercice 2020

Septième résolution :

L'Assemblée générale décide d'approuver le Rapport annuel de rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction de la Société pour l'exercice 2020.

Ont voté pour :	13.636.030 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

14. Renouvellement du mandat de M. Olaf Kordes en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans

Huitième résolution :

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de M. Olaf Kordes comme administrateur de la Société pour une durée de 3 ans se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.

Ont voté pour :	13.636.030 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

15. Renouvellement du mandat de Mme Michèle Detaille en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans

Neuvième résolution :

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de Mme Michèle Detaille comme administrateur de la Société pour une durée de 3 ans se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.

Ont voté pour :	13.636.030 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

16. Renouvellement du mandat de Mme Madeleine Jahr en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans

Dixième résolution :

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de Mme Madeleine Jahr comme administrateur de la Société pour une durée de 3 ans se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.

Ont voté pour :	13.621.030 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	15.000 actions

17. Renouvellement du mandat de LIDA SAS (représentée par M. Grégoire Chertok) en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans

Onzième résolution :

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de la société LIDA SAS (représentée par M. Grégoire Chertok) comme administrateur de la Société pour une durée de 3 ans se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.

Ont voté pour :	13.621.030 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	15.000 actions

18. Renouvellement du mandat de M. Jacquot Schwertzer en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans

Douzième résolution :

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de M. Jacquot Schwertzer comme administrateur de la Société pour une durée de 3 ans se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2024.

Ont voté pour :	13.636.030 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

19. Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'administration

Treizième résolution :

L'Assemblée générale décide que la rémunération des membres du Conseil d'administration soit modifiée et désormais fixée comme suit :

- Pour chaque assistance à une réunion du Conseil d'administration, les administrateurs recevront un jeton de présence de € 2.500,- (HT). Cette indemnité s'élève à € 5.000,- (HT) pour le Président.
- Pour chaque assistance à une réunion du Comité de Nomination et de Rémunération ou du Comité d'Audit, Compliance et Risques, l'administrateur membre du comité considéré recevra un jeton de présence de € 2.500,- (HT). Cette indemnité s'élève à € 5.000,- (HT) pour le président du Comité concerné.
- Chaque membre du Conseil d'administration aura droit à une indemnité fixe de € 50.000,- (HT) par an indépendamment du nombre de présences aux réunions. Cette indemnité est de € 65.000,- (HT) par an pour le Vice-Président et € 75.000,- (HT) par an pour le Président.

Ont voté pour :	13.621.030 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	15.000 actions

20. Nomination du réviseur d'entreprises agréé de la Société pour l'exercice 2021 et fixation de sa rémunération

Quatorzième résolution :

L'Assemblée générale décide de nommer la société KPMG Luxembourg, Société Coopérative comme réviseur d'entreprises agréé de la Société pour l'exercice social 2021 et de fixer sa rémunération au maximum de € 175.000 (HT).

Ont voté pour :	13.636.030 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

21. Autorisation de la Société d'acquérir des actions propres

Quinzième résolution :

L'Assemblée générale décide de renouveler l'autorisation du Conseil d'administration d'acquérir les propres actions de la Société conformément aux conditions fixées par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales (« LSC ») relatives au rachat d'actions propres par une société anonyme conformément à l'article 430-15 LSC ou à en faire acquérir par d'autres sociétés du groupe telles que visées par l'article 430-23 LSC, et adopte les modalités de rachat suivantes :

1. Le pair comptable des actions rachetées, y compris les actions que la Société aurait acquises antérieurement et qu'elle a toujours en portefeuille, ne pourra dépasser 30% du capital souscrit ;
2. L'autorisation est valable à compter du 26 avril 2021 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant lieu en 2022 ;
3. Prix minimum par action : € 1,00 / Prix maximum par action : € 100,00 ; et
4. Le prix peut être payé en nature (p.ex. : échange d'actions).

L'Assemblée décide en outre de conférer tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation au Comité de direction, en vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation.

Ont voté pour :	13.636.030 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

22. Divers

Dix-septième résolution :

L'Assemblée générale prend acte et approuve la déclaration de gouvernance d'entreprise de la Société pour l'exercice social 2020.

Ont voté pour :	13.636.030 actions
Ont voté contre :	0 action
Se sont abstenus :	0 action

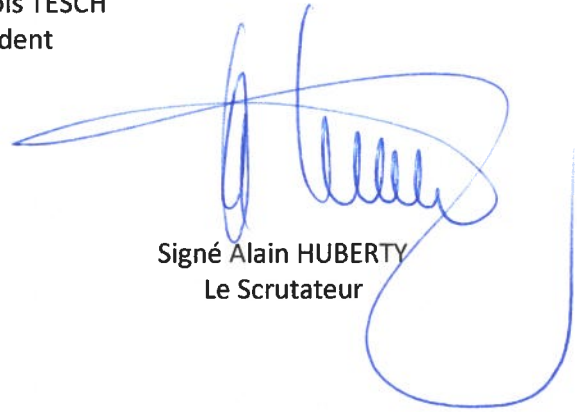
Plus aucun sujet n'étant abordé sous ce point, le Président clôture l'Assemblée à 11h15 (heure de Luxembourg).



Signé François TESCH
Le Président



Signé Betty KIZIMALE-GRANT
Le Secrétaire



Signé Alain HUBERTY
Le Scrutateur